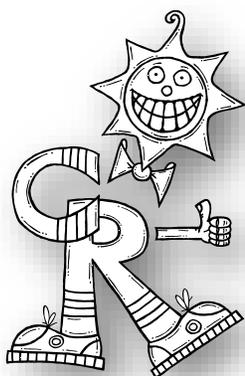


**CAMP DE JOUR
DE CHÂTEAU-RICHER
ÉTÉ 2020**

DOCUMENT D'INFORMATION AUX PARENTS



**TOUTE L'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER
VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ 2020 !**



TABLE DES MATIÈRES

Mot de la directrice des loisirs	p. 4
Journée type au camp de jour	p. 6
Contrôle des absences	p. 7
Surveillance animée et procédures de départ et d'arrivée	p. 8-11
Procédure sanitaire et règlements liés à la COVID-19	p. 12-14
Procédure d'exclusion (enfants malades)	p. 15-17
Médicaments	p. 17
Lunch	p. 17
Casse-croûte	p. 18
Crème solaire	p. 18
Spécialités	p. 18
Vêtements et sac à dos : quoi apporter au camp de jour?	p. 19-21
Feuille de chou	p. 21
Périodes de baignade	p. 22
Sorties et activités spéciales	p. 23
Dodos	p. 23
Club Ados	p. 24
Procédure en cas de manquement aux règlements de la part d'un enfant	p. 25-26
Règles de conduite	p. 27
Description du site	p. 28
Équipe d'animation 2020	p. 29

ANNEXES

Annexe 1 : Horaire des terrains pour chacun des sous-groupes

Annexe 2 : Calendrier du camp de jour

MOT DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS

Chers parents,

Comme à chaque année, nous sommes heureux et impatients d'accueillir vos enfants à notre camp de jour estival! Notre personnel d'animation 2020 est donc prêt à faire vivre de merveilleux moments à vos enfants ; il ne manque plus que leur présence sur le camp!

Afin de bien préparer l'arrivée de votre enfant au camp de jour, voici un document d'information qui répondra sans doute à quelques-unes de vos questions et vous aidera à comprendre le fonctionnement et les particularités de notre camp. Si vous avez d'autres questions suite à la lecture de ce document, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous répondre.

Notre passion : L'animation !

Notre mission : Faire vivre à vos enfants un été inoubliable

Nous vous souhaitons un très bel été 2020 !

Marie Michelle Thibault

Marie Michelle Thibault

Directrice des loisirs et de la culture

Ville de Château-Richer

418 824-4294 # 206

loisirsetculture@chateauricher.gc.ca



CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2020

La Ville de Château-Richer vous présente ce document d'information, qui pourra répondre à la majorité de vos interrogations concernant le fonctionnement du camp de jour.

Vous y trouverez toutes les informations pertinentes et préalables à l'arrivée de votre enfant sur notre site.

Vous y retrouverez, entre autres :

- La journée type ;
- Les sorties et journées spéciales;
- Le fonctionnement de la vente des pops ;
- Le matériel à apporter à tous les jours ;
- Le fonctionnement de la surveillance animée (service de garde) ;
- La procédure de départ et d'arrivée des enfants ;
- Les procédures et précautions COVID-19 ;
- Etc.



Pour nous joindre :

Carolane Fillion, Responsable du camp de jour

Jessie Fillion, Responsable du camp de jour

 418 824-4365

@ campdejour@chateauricher.qc.ca

Marie Michelle Thibault, Directrice des loisirs et de la culture

 418 824-4294 #206

@ loisirsetculture@chateauricher.qc.ca



Pensez à visiter la page Facebook

Camp de jour de Château-Richer !



JOURNÉE TYPE AU CAMP DE JOUR

BON MATIN !

- | | | |
|--------------------------|---|--|
| 7 h à 9 h | ⇒ | ACCUEIL – Arrivée de tous les enfants par le service à l’auto et surveillance animée |
| 9 h à 10 h | ⇒ | Présentation de la thématique de la semaine, crème solaire, collation et début des activités |
| 10 h à 11 h 10 | ⇒ | Activité animée et prise de présences |
| 11 h 10 à 12 h 10 | ⇒ | Activité animée et prise de présences pour la moitié des groupes / Dîner et crème solaire pour l’autre moitié des groupes |
| 12 h 20 à 13 h 20 | ⇒ | Activité animée et prise de présences pour la moitié des groupes / Dîner et crème solaire pour l’autre moitié des groupes |
| 13 h 30 à 14 h 40 | ⇒ | Activité animée et prise de présences |
| 14 h 40 à 15 h 50 | ⇒ | Collation, activité animée et prise de présences |
| 15 h 50 à 16 h | ⇒ | Préparation pour le départ, rassemblement chanté |
| 16 h à 17 h | ⇒ | DÉPART – Départ de tous les enfants par le service à l’auto et surveillance animée |

À DEMAIN !



CONTRÔLE DES ABSENCES

Tous les jours, les présences sont prises au minimum 4 fois et ce, pour assurer une plus grande sécurité.

En cas d'absence de votre enfant, s'il vous plaît, bien vouloir aviser les responsables du camp de jour par téléphone au **418 824-4365**, sur la page Facebook via Messenger ou par courriel à : campdejour@chateauricher.qc.ca.



Notes importantes

1. Si, pour une raison spéciale, vous permettez à votre enfant de quitter le site durant la journée, **une autorisation écrite est nécessaire.**
2. Par mesure de sécurité, nous vous prions de communiquer avec les responsables du camp pour toute modification concernant le départ de votre enfant.
3. Si votre enfant n'est pas présent à **9 h** lors du rassemblement et de la fin du service à l'auto, nous le considérerons comme absent. Il faut obligatoirement contacter les responsables du camp de jour par téléphone au **418 824-4365**, sur la page Facebook via Messenger ou par courriel à : campdejour@chateauricher.qc.ca si votre enfant arrive exceptionnellement après la fermeture du service à l'auto.

Aucune gestion des absences ne sera effectuée sur le camp de jour. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir du moment où il arrive sur le site. Pour cette raison, si le jeune est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables. C'est pourquoi nous vous demandons de nous avertir le plus tôt possible de son absence.



SURVEILLANCE ANIMÉE ET PROCÉDURES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

Matin : de 7 h à 9 h

Fin de journée : de 16 h à 17 h

Objectif : La surveillance animée a pour fonction d'encadrer les jeunes lors de la période d'arrivée et de départ du camp de jour.

Fonctionnement de la surveillance animée

Le matin, dès son arrivée sur le site, l'enfant doit se laver les mains dans l'un des lavabos extérieurs placés à l'entrée du site. Ensuite, il se dirigera vers sa zone de surveillance, qui sera supervisée par son animateur, en attendant le début de la journée type de camp de jour. Exclusivement lors de la surveillance animée, **les jeux individuels provenant de la maison sont permis** (livre, cube Rubik, cloche-pied, etc)*. Afin de faciliter le contrôle et la désinfection, on demande une **limite d'un seul jeu individuel par enfant** pour la journée. Bien entendu, il n'y aura pas de partage de ces jouets entre les enfants et l'animateur sera présent pour animer savoureusement les enfants n'ayant pas de jouets individuels. Les activités de groupe débutent à **9 h** et se terminent à **16 h**. **Il est très important que votre enfant soit présent dès 9 h pour le début de la journée car après 9 h, le service à l'auto sera fermé** et la journée au camp commencée. En fin de journée, dès 16 h, la surveillance animée du soir recommence jusqu'à la fin du camp de jour (17 h).

*Les objets électroniques (Ipod, Nintendo DS, cellulaire, etc.) sont interdits. Bien que nous soyons rigoureux sur toutes situations de vol au camp de jour, sachez que nous ne sommes pas responsables de la perte ou du vol de tout objet.

Fonctionnement du service à l'auto

1. Journée régulière

Aucun parent ni visiteur ne peut entrer sur le site des loisirs en tout temps pendant les heures d'ouverture du camp de jour afin de limiter les contacts. C'est pourquoi nous avons établi une procédure du service à l'auto pour l'arrivée et le départ des enfants.

L'entrée et la sortie du service à l'auto se feront exclusivement par le biais de la montée du Parc. Afin de respecter les mesures de sécurité et de logistique, aucun enfant ne sera accueilli par l'entrée de la rue Pichette. On demande également aux enfants et parents qui arrivent à pied ou à vélo au camp de jour de passer par l'entrée de la montée du Parc afin que le service de prise de présence soit bien effectué. À votre arrivée au site, un service d'accueil sera installé. On demande aux parents ou aux personnes à charge de rester dans leur voiture pendant que les enfants seront accueillis par les responsables du camp de jour et dirigés vers leur animateur ou animatrice. La vérification d'identité des parents ou des personnes à charge ainsi que la prise de présence officielle des enfants se fera au poste d'accueil par les responsables. Pour le départ des enfants, les mêmes procédures s'appliquent. Si vous avez une consigne particulière à transmettre à l'animateur de votre enfant, vous pouvez le faire par le biais du service d'accueil, où le message sera noté par les responsables et remis à l'animateur de votre enfant.

2. Journée de pluie

Les locaux du site des loisirs ne permettent pas d'accueillir tous les enfants au même endroit en cas de journée de pluie dans un contexte de distanciation sociale. Pour cette raison, nous aurons accès à l'école de la Châtelaine en cas de mauvaise température. **Les journées de pluie seront annoncées officiellement avant 7 h sur la page Facebook du camp de jour de Château-Richer.** Dans la publication, vous saurez exactement quels groupes doivent se rendre à l'école primaire et quels groupes restent au site de loisirs. Lors d'une journée de pluie annoncée, deux postes d'accueil seront installés : une première responsable sera à l'accueil du service à l'auto en face de l'école et la deuxième responsable sera à l'accueil du service à l'auto du site des loisirs (montée du Parc). Dans le cas où il a été annoncé que le groupe de votre enfant passera la journée à l'école, il est de votre responsabilité de le

reconduire à cet endroit. Notez bien que si vous n'avez pas vu la publication Facebook, la responsable au service à l'auto du site des loisirs vous informera de la journée de pluie au moment de votre arrivée et vous redirigera à l'école primaire le cas échéant. Normalement, l'endroit où vous devrez venir chercher votre enfant le soir sera le même que l'endroit où vous l'aurez laissé le matin. Des responsables seront présentes au site des loisirs ET à l'école de la Châtelaine pour assurer le départ sécuritaire des enfants entre 16 h et 17 h.

Si, par un heureux hasard, la journée de pluie se transforme en journée ensoleillée, il est possible que les enfants présents à l'école de la Châtelaine remontent à pied au site des loisirs pour profiter de la piscine. Dans ce cas, un message sera publié sur la page Facebook et une pancarte bien visible sera affichée au service à l'auto de l'école primaire pour informer les parents.

Dans le cas contraire, soit un matin ensoleillé suivi d'un changement de température apportant une quantité importante de précipitations, il est possible que les enfants descendent à pied au courant de la journée à l'école primaire (d'où l'importance que les enfants aient en leur possession des vêtements de pluie). Si vous devez aller chercher vos enfants à l'école primaire, un message Facebook sera publié pour vous en avertir ET la responsable qui s'occupe du service à l'auto au site des loisirs vous en avisera au moment où vous vous présenterez au site du camp.

3. Respect de l'horaire

Il est TRÈS important de respecter les heures d'arrivée et de départ mises en place (7 h à 9 h et 16 h à 17 h). Si vous devez exceptionnellement venir chercher ou porter votre enfant à un moment qui n'entre pas dans les heures de service à l'auto, il est OBLIGATOIRE d'aviser les responsables de l'heure exacte du départ ou de l'arrivée de l'enfant soit par courriel, par téléphone ou en personne au service à l'auto. Dans ce cas, les animateurs pourront préparer le départ de l'enfant (ou attendre son arrivée) à l'heure exacte de l'arrivée du parent ou de la personne à charge. Étant donné qu'aucun parent ou visiteur ne peut entrer ou circuler sur le site du camp de jour, ne pas respecter cette procédure

entraînerait un fâcheux problème de logistique et de sécurité. Considérant la situation actuelle, votre habituelle collaboration est primordiale.

Bien que le service à l'auto facilitera cette procédure, nous souhaitons vous rappeler qu'il est important de signaler le départ de l'enfant en fin de journée et de mentionner avec quelle personne il quitte (ex : je me nomme Karine Hovington, je suis la mère de ...).

Si vous désirez laisser partir votre enfant par ses propres moyens (à pied, à vélo, etc.), **vous devez l'avoir déjà spécifié sur votre formulaire d'inscription. Sans cette autorisation ou sans autorisation écrite du parent, aucun enfant ne peut quitter sans la présence d'une personne responsable.** Pour ce qui est des personnes responsables que vous avez choisies, le nom de celles-ci figure sur le formulaire d'inscription que vous avez complété en ligne.

IMPORTANT : Lorsque l'horaire de la surveillance animée ne sera pas respectée (la surveillance animée se termine à 17 h), des frais de 10 \$ par tranche de 10 minutes entamées vous seront facturés, le tout payable sur place ou le lendemain.

*** N.B. L'heure figurant à l'horloge de la surveillance animée sera le point de référence.**



PROCÉDURE SANITAIRE ET RÈGLEMENTS LIÉS À LA COVID-19



La sécurité, notre priorité à tous!

Soyez assurés que nous avons à cœur la sécurité des enfants et des employés de notre camp de jour. De notre côté, nous nous engageons à suivre les mesures dictées par le guide de relance des camps de jour en contexte de COVID-19. D'ailleurs, afin que toutes et tous passent un été formidable et se tiennent en pleine santé, **nous aurons besoin de votre collaboration, votre prévention et votre transparence tout au long de l'été.** L'implication de tous (parents, enfants, équipe d'animation) est déterminante et primordiale! Voici un aperçu non-exhaustif des mesures qui seront mises en place cet été :

- Installation de lavabos extérieurs ;
- Lavage des mains pour TOUS dès l'arrivée au camp de jour, avant et après l'utilisation des toilettes, avant de manger et entre les activités ;
- Respect du 1 mètre de distance entre les enfants ;
- Désinfection beaucoup plus fréquente des installations ;
- Port du masque quand la distanciation sociale ne peut pas être respectée (application de crème solaire, gestion d'une blessure, etc.) ;
- Sous-groupes restreints qui ne peuvent pas se mélanger entre eux ;
- Rotation pour les moments de dîner et de collations ;
- Aucun échange d'objet sans désinfection préalable ;
- Aucun rassemblement de tout le camp de jour en même temps ;
- Aucune sortie à l'extérieure du camp, mais plutôt des invités qui viennent animer en respectant les mesures sanitaires ;
- Ratios réduits à la piscine ;
- Marquage sur le sol, sens uniques et zones délimitées ;
- Formation « COVID-19 » pour toute l'équipe d'animation ;
- Retrait préventif de tout enfant ou animateur présentant des symptômes liés à la COVID-19 ;
- Etc.

Symptômes

Chez l'enfant, les symptômes de la COVID-19 sont les suivants : fièvre, toux, difficultés à respirer, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût. Certains enfants peuvent également avoir de la diarrhée et des vomissements ou d'autres symptômes plus légers. La majorité des enfants atteints présentent peu ou pas de symptômes.

Tout enfant qui :

1. présente des symptômes de la COVID-19 ou a été déclaré positif à la COVID-19 ;
2. a été en contact avec une personne qui présente des symptômes de la COVID-19 ou a été déclaré positif à la COVID-19 ;
3. a un membre de la famille proche qui présente des symptômes de la COVID-19 ou a été déclaré positif à la COVID-19 ;

doit OBLIGATOIREMENT rester à la maison et ne pas se présenter au camp de jour jusqu'à 24 à 48 heures après l'arrêt complet des symptômes chez l'enfant ou la personne touchée.

Le camp de jour de Château-Richer se réserve le droit de refuser tout enfant soupçonné de fièvre ou démontrant des symptômes de la COVID-19. Cette procédure sera appliquée très rigoureusement et se veut préventive.

Procédure en cas d'une éclosion de COVID-19

Lorsqu'un participant (enfant ou animateur) développe des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), il doit être isolé en attendant que la personne qui en est responsable vienne la chercher. La personne qui assure sa surveillance doit porter les équipements de protection individuelle s'il est à moins de 2 mètres et lors des premiers soins (masque, visière, gants). Il y aura ensuite un contact avec la Direction de santé publique (DSP) pour déclarer un cas (ou un cas potentiel).

Si un enfant reçoit un diagnostic de la COVID-19, un suivi sera fait par la DSP régionale. La date de retour en milieu de garde sera déterminée par cette dernière.

La décision de fermer un camp de jour dépendra de plusieurs facteurs et sera prise au cas par cas par la DSP (nombre de personnes atteintes, apparition de cas secondaires, etc.). Pour faciliter l'intervention de santé publique, les responsables du camp de jour noteront bien les présences (enfants, animateurs et autres) à chaque jour, pour chaque groupe, et éviteront les mélanges de sous-groupes.

Les parents ou les personnes à charge de l'enfant touché doivent en aviser les responsables du camp de jour très rapidement afin que nous puissions mettre en place les procédures nécessaires et assurer la sécurité des enfants du camp et de notre équipe d'animation.

ATTENTION : Tout enfant se présentant au camp de jour devra respecter les consignes sanitaires mises en place sur le site du camp. Le camp de jour de Château-Richer se réserve le droit d'expulser à tout moment un enfant qui ne se plie pas aux mesures sanitaires imposées. Il n'y aura **aucune tolérance** pour les comportements suivants : tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire, cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle ou ne pas respecter les consignes sanitaires de manière volontaire ou assumée.

Un été sécuritaire, mais amusant !

Bien que nous prenions très au sérieux le respect de toutes les mesures sanitaires liées à la COVID-19, soyez assurés que cet été sera tout aussi amusant que les derniers. Nos animateurs sont créatifs, ingénieux et bien outillés. Ils sauront animer les enfants avec brio tout en se pliant aux mesures imposées par la DSP. Nous nous préparons depuis un moment déjà à accueillir vos enfants : plaisir, amis, invités spéciaux, journées thématiques, bricolages et festivités sont au rendez-vous tout au long de l'été et nous avons très hâte de revoir tous les enfants, de boire de la limonade et de se baigner au soleil !



PROCÉDURE D'EXCLUSION

* Enfants malades *

Dans le but d'offrir un service sécuritaire, le camp de jour se donne une procédure pour identifier les enfants à risque et pour rendre le camp accessible à la clientèle.

Exclusion (Quand exclure un jeune malade)

Tout enfant dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités quotidiennes de son groupe et qui demande des soins sera exclu du site jusqu'à son rétablissement. Il évitera ainsi de nuire au bon déroulement des activités et à la santé générale de son groupe ou du camp de jour en entier.

Cette procédure d'exclusion vise :

- ➡ le bien-être du jeune ;
- ➡ le bien-être des autres jeunes du camp et du personnel.



Important : Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous, vous devez prévenir les responsables du camp et garder votre enfant à la maison.

Signes et symptômes observés chez votre enfant :

- ➡ Vomissements ;
- ➡ Diarrhée ;
- ➡ Écoulement nasal vert, abondant et persistant ;
- ➡ Fièvre 38,5 °C ou 101,4 °F ;
- ➡ Plaie infectée qui coule aux mains ou à la bouche et qui n'est pas encore traitée ;
- ➡ Allergies : on doit aviser le responsable du camp des types d'allergies pouvant survenir chez les enfants ;
- ➡ Maladies contagieuses et parasitaires : Vous devez vérifier auprès des services concernés (ex. CLSC) pour connaître les symptômes des différentes maladies contagieuses et voir s'il s'agit bien d'une maladie contagieuse et parasitaire et entreprendre les procédures qui s'imposent le cas échéant (voir page suivante).



MESURES À PRENDRE EN CAS DE MALADIES INFECTUEUSES À L'ÉCOLE PRIMAIRE ET DANS LES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE À L'USAGE DU SÉCRÉTARIAT OU DE LA RESPONSABLE DU MILIEU.

MALADIE	EXCLUSION	AVERTIR L'INFIRMIÈRE RESPONSABLE DE VOTRE MILIEU	LETTRE AUX PARENTS	AVERTIR LES FEMMES ENCEINTES DU MILIEU EN CONTACT DIRECT	AVERTIR LES PARENTS D'ENFANTS IMMUNO-SUPRIMÉS (1)
CONJONCTIVITE	Non, sauf si épidémie. (3 cas ou+ dans le service de garde ou 2 cas dans un même groupe)	Oui, si plus d'un cas	* Oui, si épidémie.	Non	Non
COQUELUCHE	Oui, pour 5 jours après le début du tx. (2) ou jusqu'à 3 sem après le début de la toux en l'absence de tx.	Oui	Oui*	Non	Non
ÉRYTHÈME INFECTUEUX (5 ^E MALADIE)	Non	Oui	Oui*	Oui	Oui
GASTRO-ENTÉRITE ÉPIDÉMIQUE	Oui, jusqu'à 24 h après le début du tx ou jusqu'à guérison en absence de tx.	Oui, si plus de 2 cas dans le même groupe	Oui*	Non	Non
GALE	Oui, si non traité et jusqu'à 24h après le début du tx.	Oui	Oui*	Non	Non
GIARDIASE	Oui, en période de diarrhée active.	Oui	Oui*	Non	Non
IMPÉTIGO	Oui, jusqu'à 24h après le début de tx ou jusqu'à guérison complète des lésions en l'absence de tx.	Oui	Oui*	Non	Non
INFECTION À MÉNINGOCOQUE	-----	Oui	Oui*	Non	Non
INFECTION À STREPTOCOQUE	Oui, jusqu'à 24h après le début du tx.	Oui	Oui*	Non	Non
MÉNINGITE VIRALE	-----	Oui	Oui*	Non	Non
MONONUCLÉOSE INFECTIEUSE	Non	Oui	Oui*	Non	Non
OREILLONS	Oui	Oui	Oui*	Oui	Oui
OXYUROSE	Non	Oui	Oui*	Non	Non
PÉDICULOSE	Oui, si non traité	Oui	Oui*	Non	Non
ROUGEOLE	Oui, jusqu'à 4 jours après le début des rougeurs.	Oui	Oui*	Oui	Oui
RUBÉOLE	Oui, jusqu'à 7 jours après le début de l'éruption.	Oui	Oui*	Oui	Oui
SCARLATINE	Oui, pour 24 h après le début du tx.	Oui	Oui*	Non	Non
SYNDROME PIEDS MAINS BOUCHE (COXSACKIE)	Non	Oui	Oui*	Non	Oui si contact avec le cas.
VARICELLE	Non	Oui	Oui*	Oui	Oui

*Oui, sur autorisation de l'infirmière responsable de votre milieu (CLSC)

N.B. Toute maladie (sauf la pédiculose et la diarrhée épidémique) doit être diagnostiquée par le médecin avant de prendre les mesures ci-dessous. La consultation médicale est nécessaire, mais le certificat ne l'est pas.

(1) Enfant ayant une faiblesse ou une maladie affectant son système immunitaire.

(2) Tx = Traitement

MÉDICAMENTS

IMPORTANT : Il est important de fournir les médicaments de votre enfant à chaque jour, puisque nous ne conservons pas de médicaments sur le site du camp de jour. De plus, le personnel du camp de jour ne peut pas administrer les médicaments à votre enfant, il s'agit de la responsabilité de ce dernier. Vous êtes donc responsable de remettre les médicaments nécessaires à votre enfant et ce, à chaque jour et pour toute la durée du camp.

*** Nous vous demandons de laisser le médicament dans son contenant d'origine.**

LUNCH

Prévoir un repas complet et équilibré pour le dîner, deux collations **ainsi qu'une gourde d'eau** (aucun contenant de verre). Cet été, la gourde d'eau est particulièrement essentielle puisque l'abreuvoir ne sera pas disponible (afin de respecter des mesures d'hygiène). Il est important de prendre les dispositions nécessaires (« ice pack ») pour assurer une bonne conservation des aliments (aucun réfrigérateur ne sera à la disposition des jeunes sur le site). De plus, prévoir un repas froid ou un thermos, car nous dînons à l'extérieur et nous n'avons pas les installations pour réchauffer les repas. Éviter les barres granolas et les biscuits avec des arachides afin d'éliminer les problématiques liées aux allergies. Il est à noter qu'aucun échange de nourriture ne sera permis durant le déroulement des activités. La liste complète des allergènes à éviter se retrouvera sur la première feuille de chou. Notez qu'afin de respecter la distanciation sociale, les heures de dîner et de collation seront décalées entre chacun des sous-groupes.



CASSE-CROÛTE

Comme par les années précédentes, nous vendrons nos habituels pops Mr. Freeze au coût de 0,50 \$. Pour cet été, la vente de pops ne sera possible que lors de la collation de l'après-midi.



CRÈME SOLAIRE

Afin de limiter les contacts entre les enfants et les animateurs et ainsi assurer la sécurité de tous, **nous vous demandons cet été, exceptionnellement, de fournir la crème solaire individuelle de votre enfant.** Évidemment, nous en aurons au camp de jour pour les oublis, mais nous vous demandons tout de même votre collaboration sur ce point.

Dans la mesure du possible, les enfants se crèmeront eux-mêmes sous la supervision de leur animateur. Le cas échéant, l'animateur pourra aider les enfants ayant plus de difficultés en portant un masque et des gants.

À cet effet, nous aimerions que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire avant son arrivée au camp de jour (si possible). Cette mesure maximisera le temps alloué aux activités de la journée.

SPÉCIALITÉS

Pour assurer une diversité au niveau des activités du camp de jour, votre enfant participera, à différents moments dans la semaine, à des périodes de « spécialités ». Les spécialités sont en fait des activités spécifiques à lesquelles votre enfant aura la chance de participer tout au long de l'été : sports et grands jeux, art dramatique, bricolage et science. Diversité et qualité sont les mots d'ordre pour nos activités du camp de jour.



VÊTEMENTS ET SAC À DOS : QUOI APPORTER AU CAMP DE JOUR ?



Identification : Il est primordial de bien identifier les vêtements et accessoires au nom de votre enfant afin de minimiser les pertes.

Espadrilles : Prévoir une deuxième paire d'espadrilles à semelles qui ne marquent pas pour garder l'intérieur des bâtiments le plus propre possible lors des journées de mauvais temps. De plus, **les sandales de type « gougounes » ne sont pas permises dans les gymnases et hors des périodes piscines.**

Pluie : Prévoir des vêtements de pluie (imperméable, chapeau de pluie, bottes et parapluie). Lors des journées de pluie, il se peut que les enfants aient à descendre à pied au Centre Olivier Le Tardif et à l'école de la Châtelaine avec leur animateur (il n'y a pas de service d'autobus cet été). De plus, si la pluie est fine et la température convenable, les enfants joueront à l'extérieur malgré la pluie. Ils devront donc être habillés convenablement. Les enfants du camp de jour de Château-Richer ne sont pas faits en chocolat !

Chapeau/

Casquette : Le port de la casquette ou du chapeau est fortement conseillé pour contrer les effets du soleil.

Vêtements d'eau : La piscine et les jeux d'eau seront officiellement en service pour l'été 2020 ! Nous vous demandons de fournir maillot de bain, serviette et vêtements de rechange à vos enfants afin qu'ils puissent profiter de leur baignade.

VFI : **Le camp de jour ne fournit PAS de vêtement de flottaison individuelle.**
Il est de votre responsabilité de fournir le VFI à votre enfant. Nous avons quelques VFI à prêter pour les urgences, mais en quantité très limitée. Si un enfant n'a pas son VFI alors qu'il en a besoin, nous devons lui refuser la baignade pour la journée.

Bouteille d'eau : **Élément indispensable de l'été puisque les abreuvoirs ne seront pas disponibles.**

Crème solaire : Afin de limiter les contacts entre les enfants et les animateurs et ainsi assurer la sécurité de tous, **nous vous demandons cet été, exceptionnellement, de fournir la crème solaire individuelle de votre enfant.** Évidemment, nous en aurons au camp de jour pour les oublis, mais nous vous demandons tout de même votre collaboration sur ce point.

Jeux individuels : **Les jeux individuels sont permis** (sauf les appareils électroniques) pendant la surveillance animée (du matin et du soir) uniquement. Vous pourrez donc glisser le jeu individuel préféré de votre enfant dans son sac. Par souci de contrôle et de désinfection, il y a une limite de 1 jeu par enfant par jour.

Étui à crayon : Afin de limiter le plus possible les échanges et les contacts entre les enfants, **nous vous demandons, exceptionnellement, cet été de mettre l'étui à crayons d'école dans le sac de votre enfant** (contenant crayons de couleur, colle, ciseaux, etc.). Le camp de jour fournira bien sûr les fournitures manquantes et tout ce qui est nécessaire à la confection des bricolages et dessins.

**Truc de pro : afin de limiter les entrées et sorties de tout objet inutile, nous recommandons de laisser un sac au camp de jour au crochet de votre enfant contenant*

tout ce qui ne doit pas nécessairement retourner à la maison le soir (étui à crayons, jeu individuel, vêtements de rechange non-utilisés, vêtements de pluie, VFI, etc.).

Advenant le cas où votre enfant perdrait un ou des articles, un filet d'objets perdus sera déposé au point d'accueil du service à l'auto tous les jeudis.

FEUILLE DE CHOU

À chaque jeudi, les responsables divulgueront **les informations relatives à la semaine suivante**. Vous y trouverez un mot des responsables, un résumé de la thématique de l'été, diverses informations sur les activités (s'il y a lieu), les choses à apporter au camp de jour, les journées spéciales, etc. Bref, cette feuille est une source d'informations hebdomadaire. Nous vous conseillons donc d'y jeter un coup d'œil à chaque semaine. Vous pourrez consulter la feuille de chou électronique via la page Facebook du Camp de jour ou sur notre site Internet au www.chateauricher.qc.ca. Pour recevoir ces informations par courriel ou par le biais de votre enfant en format papier, veuillez compléter le formulaire au bas de la page.



Formulaire pour recevoir directement les communications

Notez bien que toutes les communications seront automatiquement publiées sur la page Facebook du Camp de jour ainsi que sur le site Internet de la Ville. Par souci de limitation de contact, nous recommandons à ceux qui le peuvent de prioriser le format électronique.

Je désire recevoir la feuille de chou en format papier par le biais de mon enfant.

Nom de l'enfant : _____

Je désire recevoir la feuille de chou en format électronique via mon adresse courriel.

Adresse courriel : _____

Vous devez remettre ce formulaire aux responsables du camp de jour.



PÉRIODE DE BAIGNADE

* Piscine municipale *

La piscine municipale est officiellement ouverte. Votre enfant aura une période piscine d'une durée de 1 h 10 par jour. Il est donc important que vous et votre jeune connaissiez certains des règlements de la piscine. Nous profitons également de l'occasion pour vous faire quelques recommandations :



- ➡ Les cheveux longs doivent être attachés lors de la baignade.
- ➡ Si votre enfant doit porter un VFI, il faut lui en fournir un puisque nous avons seulement quelques vêtements de flottaison qui seront mis à la disposition des jeunes. Pour vous éviter de les apporter à chaque fois, il vous sera possible de les laisser au camp de jour **s'ils sont bien identifiés au nom de votre enfant.**
- ➡ Le port du jeans ou du bermuda (ex : bermuda cargo qui n'est pas fait pour aller à l'eau) comme maillot de bain est interdit.
- ➡ Il est important de donner à l'enfant des vêtements de rechange pour qu'il puisse se mettre au sec après les périodes de baignade. Nous vous suggérons également de lui donner un sac de plastique pour qu'il puisse y mettre ses vêtements mouillés.
- ➡ Nous vous suggérons d'apporter des sandales de plage pour se promener dans l'enceinte de la piscine.

Votre jeune devrait avoir avec lui (le tout identifié à son nom) :

- ➡ Des vêtements de rechange et un sac en plastique ;
- ➡ Une serviette de bain ;
- ➡ Des sandales de plage (facultatif) ;
- ➡ Une aide flottante (si nécessaire).



Bonne baignade à tous !

SORTIES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

Comme à l'habitude, le coût d'inscription inclut les journées d'activités spéciales. Vous n'aurez donc pas à déboursier d'autres montants au cours de l'été pour que votre enfant puisse y participer. Chaque enfant est donc automatiquement inscrit à chacune des activités.

Cet été, aucune sortie ne se fera à l'extérieur du camp de jour. **Dans le contexte actuel, nous avons plutôt opté pour des compagnies d'animation qui se déplacent et viennent nous visiter sur le site du camp de jour. Il est entendu que toutes ces activités respecteront les mesures et procédures sanitaires liées à la COVID-19.**

*Voir le calendrier du camp en annexe pour un aperçu des sorties et des journées spéciales de l'été !



DODO (7 à 13 ans)

Malheureusement, nos habituels et inoubliables dodos au camp de jour pour les 7 à 13 ans ne pourront pas avoir lieu cet été. Par contre, ce n'est que partie remise !

CLUB ADOS (11-13 ANS)

Le Club Ados est d'abord un groupe destiné aux plus vieux du camp de jour, soit les 11-13 ans. Le Club Ados comportait 2 volets : les activités régulières du camp de jour ainsi que deux sorties supplémentaires avec moyen de financement. Ce Club Ados permettait aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en participant à un moyen de financement. Or, considérant que les sorties ne seront pas possibles pour cet été, les parents n'avaient plus les deux choix lors de l'inscription de leurs enfants dans le Club Ados. En effet, la possibilité de payer la totalité de l'inscription au Club Ados incluant les deux sorties supplémentaires (+ 90 \$) a été annulée.

Les jeunes du Club Ados participeront tout de même à un moyen de financement qui vous sera expliqué au courant des premières semaines, après consultation avec le groupe. L'argent amassé servira pour des activités spéciales et exclusives au Club Ados.

Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser le montant fixé (maximum de 90 \$), les parents devront alors déboursier la différence pour que celui-ci puisse participer aux activités spéciales (par exemple, si leur enfant devait amasser 75 \$ et qu'il n'a que 50 \$, les parents auront à déboursier 25 \$).

Les parents concernés recevront l'information nécessaire en temps et lieu.



PROCÉDURE EN CAS DE MANQUEMENT AUX RÈGLEMENTS DE LA PART D'UN ENFANT

1) Première intervention de la part de l'animateur auprès de l'enfant.

2) Advenant la non-résolution du problème, votre enfant sera référé aux responsables du camp. Lors de la rencontre, une **règle de vie** sera remise à l'enfant. Celle-ci explique l'événement problématique. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et la signer. L'enfant aura la responsabilité de la présenter au responsable à son retour au camp le lendemain. Cette procédure est conditionnelle au retour de l'enfant aux activités du camp de jour. De plus, les responsables vous contacteront par téléphone afin de s'assurer d'un bon suivi de la situation.

3) Si la situation persiste, **un retrait de votre enfant du camp de jour sera effectué pour une période de 24 heures**. Il est important de souligner que ce retrait sera en vigueur dès le lendemain de l'incident. Il s'agit d'un deuxième avertissement. Vous recevrez un «avis de retrait» expliquant où en est rendue la situation de votre enfant. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et le signer. Votre enfant aura la responsabilité de le présenter au responsable à son retour au camp. Cette procédure est conditionnelle au retour de l'enfant aux activités du camp de jour. De plus, les responsables vous contacteront par téléphone afin de s'assurer du bon suivi de la situation.

4) Si la situation persiste toujours, **un retrait de votre enfant du camp de jour sera effectué pour une période de 48 heures**. Il est important de souligner que ce retrait sera en vigueur dès le lendemain de l'incident. Il s'agit d'un troisième et dernier avertissement. Cet «avis de retrait» explique où en est rendue la situation de votre enfant. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre connaissance et le signer. Votre enfant aura la responsabilité de le présenter au responsable à son retour au camp. Cette procédure est conditionnelle au retour de l'enfant aux activités du camp de jour. De plus, les

responsables vous contacteront par téléphone afin de s'assurer du bon suivi de la situation.

5) Advenant le cas où le comportement de votre enfant ne répond toujours pas aux attentes fixées par l'équipe du camp de jour et du service des loisirs, nous serons dans l'obligation de **retirer votre enfant de façon définitive du camp de jour** et il n'aura plus la possibilité d'y être réintégré pour l'été en cours.

N.B. Il est important de souligner que dans le cas où la règle de vie a été enclenchée pour un manquement à l'un ou l'autre des règlements du camp de jour, l'avis de retrait de 24 heures, qui est la deuxième étape, sera donné que ce soit pour le même manquement ou pour tout autre.

La direction du camp de jour et le service des loisirs se réservent le droit d'outrepasser l'ordre de ces procédures selon la gravité de l'acte et du comportement de l'enfant.

Merci de votre collaboration !

*** Cette procédure est établie et non négociable.**



RÈGLES DE CONDUITE

* Camp de jour de Château-Richer 2020 *

- Je respecte les consignes des animateurs et celles de tous les membres du personnel du camp de jour ainsi que les règles sanitaires mises en place et ce, pour ma sécurité ;
- Je respecte tous les enfants et tous les membres du personnel du camp de jour et cela, autant dans mes paroles que dans mes gestes ;
- Je circule calmement lors des déplacements ;
- Je demeure sur le site du camp de jour et avec mon groupe ;
- Je prends soin du matériel, des locaux et de l'environnement ;
- Je laisse à la maison tout objet personnel qui n'est pas nécessaire au déroulement de ma journée (cellulaire, lecteur de musique, objet dangereux, bijou, etc.) ;
Nous ne sommes pas responsables des pertes ou des vols d'objets.
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités du terrain de jeux (tenue sportive) ;
- Je dépose mes déchets dans la poubelle ;
- Je respecte les règlements de la piscine ;
- Je participe activement aux activités proposées.



DESCRIPTION DU SITE

Site : Camp de jour – Ville de Château-Richer (393, rue Pichette, Château-Richer)

Semaines d'activités : Du lundi au jeudi, du 29 juin au 13 août 2020



Horaire du service de surveillance animée et du service à l'auto : 7 h à 9 h et 16 h à 17 h

Horaire d'opération du camp de jour : 9 h à 16 h

Capacité du site : Environ 200 enfants



Âge : 4 à 13 ans

ÉQUIPEMENTS SUR LE SITE :

- Terrain de soccer (grands jeux, sports, etc.) ;
- Espaces gazonnés pour différentes activités ;
- Surfaces de dekhockey ;
- Carré de sable ;
- Modules de jeux et balançoires ;
- Terrains de tennis ;
- Piscine municipale ;
- Jeux d'eau ;
- Deux bâtiments (chalet des loisirs et chalet Jean-Moisan) ;
- Accès au gymnase du Centre Olivier Le Tardif ;
- Accès à l'école de la Châtelaine.

Téléphone : 418 824-4365

Courriel : campdejour@chateauricher.qc.ca

Responsables du camp de jour : Carolane Fillion et Jessie Fillion



ÉQUIPE D'ANIMATION 2020

Cet été, les mesures sanitaires émises par le gouvernement demandent de ne pas jumeler des groupes ensemble afin de limiter les contacts et assurer un suivi plus facile en cas d'écllosion de COVID-19. Pour cette raison, il n'y a pas de duo d'animation cet été, mais bien des sous-groupes d'un maximum de 10 enfants qui seront pris en charge par un animateur seulement. Il n'y a pas d'échange ou de contact direct entre ces sous-groupes et la distanciation de 1 mètre doit être respectée au sein d'un même sous-groupe. Soyez assurés que nos animateurs créatifs seront en mesure d'animer et de faire passer un été incroyable à vos enfants, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur !

RESPONSABLES DU CAMP DE JOUR

Carolane Fillion (Couscous) et Jessie Fillion (Splash)

ANIMATEURS

4 ans : Élie Ouellet (Koala)

5 ans : Émilie Fortin (Hip-Hop)

6 ans : Laurie-Ève Isabelle (Dora), Alexanne Demers (Gummy) et Alexandra Squires (Blush)

7 ans : Orély Guay (Équinox), Julia Duclos (Casquette), Pier-Alexandre Tremblay (Gadget)

8 ans : Léane Lévesque (Funky), Jade Racine (Bambi), Alice Gravel (Mango), Rosélie Duclos (Akāï)

9 ans : Roxanne Simard (Framboise) et Maude Duchesne (Yoga)

9-10 ans : Catherine Plante (Cactus)

10 ans : Rose-Marie Labranche (Miel) et Marylee Tremblay-Fortin (Pad Thaï)

11-13 ans (Club Ados) : Sara-Jade Potvin (Kiwi) et Samantha Leclerc (Tofu)

ANIMATEURS À L'INTÉGRATION

Kelly-Anne Lessard (Salsa) et Léandre Dufour (Ozzy)

INDISPENSABLES

Chanelle Lessard (Coconut)

Méghan Cauchon (Bulle)

Xavier Lemieux (Ficello)

DIRECTRICE DES LOISIRS

Marie Michelle Thibault (Couette)



ANNEXES



HORAIRE DES TERRAINS 2020

4-5-6 ANS (Koala, Hip-hop, Gummy, Blush)

HEURES / JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
7 h à 9 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE
9 h à 10 h	ZONE GAZON	SOCCER	ZONE GAZON	SOCCER
10 h à 11 h 10	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	SURFACE DE DEK	SOCCER
11 h 10 à 12 h 20	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR
12 h 20 à 13 h 30	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI
13 h 30 à 14 h 40	SURFACE DE DEK	TENNIS	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE
14 h 40 à 15 h 50	TENNIS	SURFACE DE DEK	SOCCER	SURFACE DE DEK
16 h à 17 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE

6-7 ANS (Dora, Equinox, Casquette, Gadget)

HEURES / JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
7 h à 9 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE
9 h à 10 h	SURFACE DE DEK	ZONE GAZON	ZONE GAZON	SURFACE DE DEK
10 h à 11 h 10	JEUX D'EAU ET FOURMI	SURFACE DE DEK	PISCINE	TENNIS
11 h 10 à 12 h 20	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON
12 h 20 à 13 h 30	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE
13 h 30 à 14 h 40	TENNIS	PISCINE	TENNIS	SOCCER
14 h 40 à 15 h 50	SOCCER	SOCCER	SURFACE DE DEK	JEUX D'EAU ET FOURMI
16 h à 17 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE

8 ANS (Funky et Akai)

HEURES / JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
7 h à 9 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE
9 h à 10 h	ZONE GAZON	SURFACE DE DEK	SOCCER	ZONE GAZON
10 h à 11 h 10	SOCCER	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	SURFACE DE DEK
11 h 10 à 12 h 20	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON
12 h 20 à 13 h 30	SURFACE DE DEK	SOCCER	SURFACE DE DEK	SOCCER
13 h 30 à 14 h 40	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI
14 h 40 à 15 h 50	JEUX D'EAU ET FOURMI	TENNIS	TENNIS	PISCINE
16 h à 17 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE

8 ANS (Mango et Bambi)

HEURES / JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
7 h à 9 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE
9 h à 10 h	ZONE GAZON	SURFACE DE DEK	SOCCER	ZONE GAZON
10 h à 11 h 10	SOCCER	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	SURFACE DE DEK
11 h 10 à 12 h 20	SURFACE DE DEK	SOCCER	SURFACE DE DEK	SOCCER
12 h 20 à 13 h 30	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE ET INTÉRIEUR
13 h 30 à 14 h 40	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI
14 h 40 à 15 h 50	JEUX D'EAU ET FOURMI	TENNIS	TENNIS	PISCINE
16 h à 17 h	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE	SERVICE DE GARDE

9-10 ANS (Framboise, Yoga, Cactus)

HEURES / JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
7 h à 9 h	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>
9 h à 10 h	TENNIS	ZONE GAZON	TENNIS	SOCCER
10 h à 11 h 10	SURFACE DE DEK	TENNIS	SOCCER	PISCINE
11 h 10 à 12 h 20	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI
12 h 20 à 13 h 30	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE, ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE, ET INTÉRIEUR
13 h 30 à 14 h 40	SOCCER	SOCCER	SURFACE DE DEK	SURFACE DE DEK
14 h 40 à 15 h 50	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	JEUX D'EAU ET FOURMI	TENNIS
16 h à 17 h	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>

10-CA (Miel, Pad Thai, Kiwi et Tofu)

HEURES / JOUR	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
7 h à 9 h	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>
9 h à 10 h	SOCCER	TENNIS	SURFACE DE DEK	ZONE GAZON
10 h à 11 h 10	TENNIS	SOCCER	TENNIS	JEUX D'EAU ET FOURMI
11 h 10 à 12 h 20	PISCINE	JEUX D'EAU ET FOURMI	JEUX D'EAU ET FOURMI	PISCINE
12 h 20 à 13 h 30	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE, ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON	DINER TERRASSE HAUTE, BASSE, ET INTÉRIEUR	DINER ZONE GAZON
13 h 30 à 14 h 40	JEUX D'EAU ET FOURMI	SURFACE DE DEK	SOCCER	TENNIS
14 h 40 à 15 h 50	SURFACE DE DEK	PISCINE	PISCINE	SOCCER
16 h à 17 h	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>SERVICE DE GARDE</i>

Calendrier de l'été 2020

Camp de jour de Château-Richer

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
29 Début du camp de jour! 	30	1 Journée tous en VIOLET	2 Journée COSPLAY	3 FERMÉ
6	7 Visite de KATAG	8 Journée tous en INDIGO	9 Journée BAL MASQUÉ	10 FERMÉ
13	14 Visite de SCIENCES EN FOLIE	15 Journée tous en BLEU	16 Journée SOUS LES TROPIQUES 	17 FERMÉ
20	21	22 Journée tous en VERT	23 Journée OLYMPIADES	24 FERMÉ
27 Visite des TROIS COUVENTS	28 Visite des TROIS COUVENTS	29 Journée tous en JAUNE	30 FEQ du camp de jour de Château-Richer 	31 FERMÉ
3	4 Visite  d'EDUCAZOO	5 Journée tous en ORANGE	6 NOEL du campeur 	7 FERMÉ
10	11	12 Journée tous en ROUGE	13 Fête de fin de camp de jour! 	14 FERMÉ